

L'ÉNERGIE

LE PÉTROLE—L'ACCORD ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

L'honorable Guy Charbonneau: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé du Développement économique. Depuis quelques semaines, de nombreux pays producteurs importants de pétrole ont abaissé leurs prix et les prix du marché au comptant ont fléchi. Le ministre est-il en mesure de nous dire si l'accord du Canada avec le Mexique prévoit un rajustement compte tenu du fléchissement des prix internationaux?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je tiendrai cette question pour préavis, car je veux que ma réponse soit très précise. Je ne sais pas exactement quelles sont les modalités au sujet de la hausse ou du fléchissement des prix.

LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

LE DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE DES SÉNATEURS DE L'ÉDIFICE DE L'EST

L'honorable Martial Asselin: Honorables sénateurs, la semaine dernière, j'ai posé au sénateur Perrault une question au sujet du fait qu'on avait demandé aux sénateurs ayant leurs bureaux dans l'édifice de l'Est de déménager ailleurs. J'ai mentionné qu'on nous avait dit que les députés dont les bureaux sont situés dans l'édifice de l'Est seraient traités comme nous, ou du moins on le prétendait. Nous apprenons maintenant que seuls les sénateurs seront appelés à déménager. J'aimerais savoir du leader du gouvernement pourquoi on traite aussi injustement les sénateurs?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, notre collègue a posé une question l'autre jour, une question importante. Elle a été communiquée au sénateur Graham qui dispose de certains renseignements à ce sujet. Il n'est pas ici en ce moment mais je sais qu'il est dans l'édifice. Peut-être pourrions-nous reporter une réponse à plus tard dans la soirée. Essentiellement, il nous dira avoir communiqué avec les autorités chargées d'organiser le sommet économique. Il se propose de les convoquer à une réunion de notre comité de la régie intérieure, des budgets et de l'administration pour les interroger à ce sujet. Il possède peut-être des renseignements supplémentaires que j'ignore pour l'instant. Quoi qu'il en soit, un message sera transmis au bureau du sénateur Graham pour voir s'il pourra nous donner de plus amples renseignements ce soir.

Le sénateur Asselin: Savez-vous que les parlementaires de l'autre endroit n'auront pas à déménager?

Le sénateur Perrault: Je ne suis pas au courant de tous les détails. J'ignore tout du calendrier de ces événements. Par ailleurs, le sénateur Graham a donné la priorité à la question; je répète qu'il sera peut-être en mesure de renseigner les sénateurs ce soir.

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire. Le leader du gouvernement pourrait-il arracher au sénateur Graham ou à ces sages individus les raisons pour lesquelles ils jugent nécessaire de déménager les sénateurs de leurs bureaux pour sept semaines, alors que la conférence au sommet doit avoir lieu dans cette enceinte

[Le sénateur Flynn.]

pendant un jour seulement, et de faire des frais en fournissant des bureaux et autres services à une dizaine de sénateurs alors que ce n'est pas nécessaire, pour les réinstaller dans des locaux qu'ils seront gênés d'occuper à cause de leur position. On est en train de les installer dans des bureaux qui sont pires que les locaux occupés par les agents de la sécurité et les messagers.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, ce sont là des questions très pertinentes et nous trouverons l'occasion d'y répondre.

Le sénateur Asselin: Qui va y répondre?

L'ÉCONOMIE

LES RÈGLEMENTS—LE RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

L'honorable C. William Doody: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. La semaine dernière, le Conseil économique du Canada a publié une étude sur les règlements et leurs effets sur l'économie canadienne. Certaines des conclusions de l'étude étaient d'une portée très considérable. L'honorable sénateur veut-il nous dire quel ministre est chargé de donner suite aux nombreuses recommandations du rapport et quand ces recommandations seront appliquées?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, ce rapport, comme tous les autres rapports, intéresse le gouvernement. Or, il n'est nullement tenu d'appliquer toutes les recommandations d'un rapport qui a été rédigé à sa demande par un organisme consultatif. L'honorable sénateur le sait sûrement, lui qui a une si longue expérience des services du gouvernement. Je suis sûr que du temps qu'il était ministre, il n'acceptait pas toutes les recommandations formulées dans les rapports des commissions royales ou des organismes consultatifs. Je voudrais toutefois demander au sénateur Olson, notre excellent ministre d'État chargé du Développement économique, de répondre à cette question.

Le sénateur Roblin: C'est bien vrai.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, le sénateur Doody devrait se rappeler que le Conseil économique du Canada s'était vu confier son mandat lors d'une réunion de premiers ministres. Je présume donc que c'est pour cela que les deux niveaux de gouvernement doivent considérer certaines recommandations relatives à la dérèglementation. Le sénateur Doody a posé deux ou trois autres questions qui sont sans objet. Il a demandé notamment si un ministre avait été chargé de l'application de ces recommandations, mais à ce stade-ci aucune décision n'a évidemment encore été prise à cet égard. Le Conseil économique est saisi des recommandations et de certains coûts des études; par la suite, il a élaboré un rapport, sans avoir pu obtenir l'unanimité. Il n'est cependant pas encore prêt à choisir de ministre ni à déterminer à quelles recommandations il y a lieu de donner suite.

Le sénateur Doody: Je sais gré au ministre de s'être tant appliqué à ne pas me répondre. C'est la première fois que deux ministres s'entendent pour ne pas me répondre, ce qui demande beaucoup de temps. Si ma mémoire m'est fidèle, le mandat a été donné à la demande expresse du premier minis-